



## INFORMATIONS MUNICIPALES DE CURLEY 2017



Téléphone  
03.80.61.47.99

Courriel  
mairie.curley@yahoo.fr

Internet  
[www.curley.fr](http://www.curley.fr)

Ouverture du secrétariat  
A compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2017  
Le mardi de 09h30 à 13h30

### L'AIDE MÉMOIRE

#### ASSOCIATION AMICALE DE CURLEY

Président : M. Elvis JEANNOT  
Vice-Présidents : Mme Myriam De BRITO  
Secrétaire : Mme Nadine CHRIST  
Trésorière: Mme Martine BABOUHOT

#### DÉFENSE

Correspondant : M. Elvis Jeannot

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage chaque mercredi après-midi.

#### DÉCHETERIE : BROCHON

LUNDI et VENDREDI : 13h30 à 17h30  
MERCREDI et SAMEDI : 8h30 à 12h – 13h30 à 17h30  
Ouvert jusqu'à 18h30 de mi-avril à mi-octobre

#### BIBLIOTHÈQUE de L'ÉTANG-VERGY

MARDI et JEUDI: 16h00 à 19h00  
SAMEDI : 10h00 à 12h30  
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque peut être exceptionnellement fermée

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

3, rue Jean Moulin  
B.P. 40029  
21701 Nuits Saint Georges Cedex  
Tél : 03.80.27.04.70  
Site internet : <http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/>  
Délégué titulaire : M. Personnier Michel  
Délégué suppléant : M. Aubert Grégory

#### CADASTRE

Vous pouvez obtenir vos plans cadastraux sur :  
<http://www.cadastre.gouv.fr>

#### DÉCHARGE DE CURLEY

Cette décharge est **FERMÉE** .  
En conséquence, tous les dépôts sont strictement interdits sous peine d'amende.

#### NUISANCES SONORES

Les travaux réalisés par des particuliers pouvant causer une gêne sonore pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## SECRETARIAT DE MAIRIE

La Secrétaire de Mairie va nous quitter en Septembre 2017. Son remplacement est en cours ; les nouveaux horaires de permanence sont indiqués dans l'aide mémoire.

Nous étudions par ailleurs la possibilité d'une prise de rendez-vous pour le Mardi soir avec une permanence assurée par un membre du conseil.

Nous vous tiendrons informés via le tableau d'affichage municipal.

## IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour 2017. Ils seront donc maintenus au même tarif que les années précédentes :

- Taxe d'habitation : 6.47%
- Taxe foncière sur le bâti : 5.05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 28.14%

La volonté de ne pas augmenter le poids des impôts communaux reste une priorité. Le taux de la taxe d'habitation était de 7,64 % en 1997, celui de la taxe foncière bâtie était de 6,25 % en 1997 et le taux de la taxe foncière non bâtie était de 28,70 % en 2000.

La nouvelle Communauté de Communes va toutefois peut-être nous amener à faire évoluer (ou non) les taux d'imposition dans le respect du Pacte Fiscal qui sera signé entre toutes les communes de groupement.

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Electeurs inscrits : 100

### Résultats du 1er tour (23 Avril 2017):

Votants	Participation	Nuls	Blancs
92	92.00%	0	4

Candidat	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mr Nicolas DUPONT-AIGNAN	3	3,00	3,41
Mme Marine LE PEN	22	22,00	25,00
Mr Emmanuel MACRON	22	22,00	25,00
Mr Benoît HAMON	7	7,00	7,95
Mme Nathalie ARTHAUD	1	1,00	1,14
Mr Philippe POUTOU	1	1,00	1,14
Mr Jacques CHEMINADE	0	0,00	0,00
Mr Jean LASSALLE	1	1,00	1,14
Mr Jean-Luc MELENCHON	15	15,00	17,05
Mr François ASSELINEAU	0	0,00	0,00
Mr François FILLON	16	16,00	18,18

### Résultats du 2ème tour (7 Mai 2017):

Votants	Participation	Nuls	Blancs
92	92,00 %	0	14

Candidat	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	33	33,00	42,31
Mr Emmanuel MACRON	45	45,00	57,69

Bravo à tous pour la participation.

## ELECTIONS LEGISLATIVES

Electeurs inscrits : 100

### Résultats du 1er tour (11 Juin 2017):

Votants	Participation	Nuls	Blancs
64	64,00 %	0	0

Candidat	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Elisabeth KREMER	8	8,00	12,50
Mr Jérôme FLACHE	7	7,00	10,94
Mr Jacques CARDOT	1	1,00	1,56
Mr Hubert POUILLOT	11	11,00	17,19
Mr René LIORET	9	9,00	14,06
Mr Didier PARIS	22	22,00	34,38
Mr Edouard CLAIR	0	0,00	0,00
Mme Carole BERNHARD	6	6,00	9,38
Mme Françoise PETET	0	0,00	0,00
Mr Patrick MULLER	0	0,00	0,00

### Résultats du 2ème tour (18 Juin 2017):

Votants	Participation	Nuls	Blancs
52	52,00 %	0	7

Candidat	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mr Hubert POUILLOT	20	20,00	44,44
Mr Didier PARIS	25	25,00	55,56

## LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2016 et le budget prévisionnel 2017 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal:

### Budget primitif 2017

	Dépenses	Cumul	Recettes	Cumul	Résultat
Investissement	225.242 €		225.242 €		0 €
Fonctionnement	61.551 €	235.862 €	88.000 €	240.819 €	4.957 €

## TRAVAUX réalisés en 2016

- Construction du terrain de sports et de jeux (City Stade)

Nos jeunes disposent maintenant d'un stade en pelouse synthétique qui permet la pratique « au propre » de plusieurs sports, notamment football, handball, basket, voire tennis et volley.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisque plusieurs appareils de jeu ont également été installés : balançoires sur ressort, escalade.

A noter : la commune compte une trentaine de jeunes de moins de 18 ans.

Coût total de l'opération :	60.871 € TTC
Subventions :	
Etat (DETR)	15.218 € HT
Région	15.200 € HT
Département	5.000 € HT

Reste à charge pour la commune : 20.000 € après récupération de la TVA.

## TRAVAUX prévisionnels en 2017

### ▪ City stade

Nous allons terminer l'aménagement de la zone qui est encore en friche :

- Décapage de la terre autour de l'aire de jeux des plus jeunes
- Consolidation/élargissement de la butte côté chemin avec la terre récupérée
- Mise en place de 4 arbres de haute tige (2 près de l'aire de jeux et 2 sur la butte)
- Installation d'une table avec des bancs à l'ombre des arbres.

Ainsi, parents et enfants pourront s'installer confortablement pour jouer après l'école (et les devoirs !).

### ▪ Route de Chazan

La route a besoin d'être consolidée et refaite. Le dégagement des bois qui bordent la route a été partiellement réalisé afin qu'elle soit moins à l'ombre qu'auparavant, ceci pour préserver sa longévité.

Les subventions sont accordées et la mission a été confiée à l'entreprise NOIROT.

Toutefois, nous différons le démarrage des travaux en attendant la réfection de la départementale entre Chambœuf et Curley, prévue pour l'été 2017. En effet, durant la réfection de la départementale, il est fort probable que les camions qui desservent la plate-forme Bois Energie soient temporairement déviés par le village.

### ▪ Salle communale

Une étude est en cours pour la construction d'une salle communale, plus grande et plus « confortable » pour l'organisation de nos manifestations (Galette, préparation des décors de Noël etc...).

Nous avons fait le choix d'une salle qui n'accueillera pas de repas de famille tels que mariage ou autre anniversaire, mais qui pourra être mise à la disposition d'associations qui le demanderont.

Deux projets étaient à l'étude :

    Au bas de la route de Chazan sur la pointe appartenant à la commune ;

    Au centre du village entre la rue de Chazan et le City Stade.

Le second emplacement est privilégié par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) qui prend en charge le montage du dossier (conseils quant à la réglementation, appel d'offre, subventions).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet.

- Eclairage public

Nous avons demandé au SICECO une étude financière pour le remplacement des équipements actuels par des éclairages LED.

L'investissement n'est pas neutre, mais les économies de fonctionnement devraient être conséquentes.

## Fusion des Communautés de Communes

La fusion est opérée depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, sous la Présidence de Mr Christophe LUCAND. Elle est la réunion des 3 communautés :

- Gevrey-Chambertin
- Sud Dijonnais
- Pays de Nuits St Georges

Son nouveau nom est « Gevrey Chambertin & Nuits Saint Georges » :



Le territoire est composé de 56 communes (carte ci-dessous).



Son siège est désormais enregistré à Nuits Saint Georges.

La mise en place de cette nouvelle structure prendra du temps, notamment pour définir les compétences qui seront prises en charge par la CC (périscolaire, déchets, éclairage, eau ...).

Le problème principal aujourd'hui est la compétence scolaire. Selon le Président :

*« Cette dernière était assumée par la communauté de communes de Gevrey-Chambertin, contrairement au Pays de Nuits-Saint-Georges et au Sud dijonnais. Nous allons donc missionner un cabinet pour avoir, dans les détails, les modalités et le coût de cette reprise par la communauté de communes. Cela se fera en coproduction avec les élus, en toute transparence et sans forcer personne, en sachant quand même que l'avenir est à la reprise de cette compétence par la communauté de communes. Il vaut mieux anticiper que subir. »*

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions et des impacts (que nous espérons positifs) sur notre commune.

## **CONVENTION SPA**

Rappel : La mairie a signé une convention avec la SPA de Messigny (03 80 35 41 01 ou 03 80 35 45 27) pour l'accueil des animaux errants trouvés sur la commune.

Si vous trouvez un animal errant, merci de contacter l'un de ces numéros.

## **DOCUMENTS D'IDENTITE**

### **Rappel**

Depuis le 1er Janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Cet allongement ne concerne que les cartes d'identité sécurisées (plastifiées).

Cependant, la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Et cette extension de validité n'est pas admise par tous les pays, et notamment en Europe.

Si vous avez un projet de voyage, il est prudent de prendre vos précautions à l'avance. L'accès à un avion, par exemple, pourrait vous être refusé.

### **A NOTER :**

Les petites communes comme la nôtre ne sont plus habilitées à délivrer les documents d'identité.

Pour vos demandes, il faut dorénavant vous adresser au secrétariat de mairie de Gevrey Chambertin ou de Nuits Saint Georges.

## **NAISSANCES en 2016**

Pas de nouvelle âme en 2016. Bienvenue toutefois à :

- Aria LAVIER née le 14 Juin 2017

## **DATES A RETENIR**

Le barbecue de l'Amicale de Curley à l'occasion de la journée « Portes Ouvertes aux habitants de la commune » du Parc de Loisirs.

Rendez-vous sur place le 10 Septembre 2017 à partir de 12h00.

Voir toutes les manifestations sur la page de l'Amicale : [www.curley.fr](http://www.curley.fr).

Ou encore ici : <https://www.facebook.com/groups/amicaledecurley/>

Pour les détails et les inscriptions, merci de vous rapprocher d'un représentant de l'Amicale.

Et les traditionnelles manifestations de fin d'année : Halloween, décorations de Noël...

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la commune : [www.curley.fr](http://www.curley.fr)